







nuît à Saint-Cloud et illumination des cascades. Chemin de fer, rue St-Lazare, 124.

Bourse de Paris du 1er Aout 1850. AU COMPTANT. 3 0/0 j. 22 juin... 58 20. 5 0/0 j. 22 mars... 96 85. 4 1/2 0/0 j. 22 mars... 101 7/8. 4 0/0 j. 22 mars... 101 7/8. Valeurs diverses. Act. de la Banque... 2375. Rente de la Ville... 950. Obl. de la Ville... 1849 (oct.)...

ditto 1849... 1182 50. Empr. du département... 1063. Caisse hypothécaire... 2873. Zinc Vieille-Montagne... 3 0/0 1844. Canal de Bourgogne... 32 3/4. H. de la G. Combe... Lots d'Autriche... Tissus de lin Maberl... Métalliques 3 0/0. Forges de l'Aveyron... 2 1/2 hollandais. Monc-sur-Sambre... Portugal 5 0/0...

hardiment les chaleurs. Ce grand succès de pièce et d'artistes sera donné aujourd'hui avec Un Dieu du jour et le Baiser d'Étrier. Toute la troupe jouera dans cette belle représentation. A bientôt les Pavés sur le Pavé. — L'œuvre nouvelle de M. Emile Souvestre, Un Enfant de Paris, obtient un véritable succès de vogue à l'Ambigu, où chaque soir la foule se montre compacte et empressée.

SPECTACLES DU 2 AOUT. THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — Une Discretion. OPÉRA-COMIQUE. — Le Songe d'une nuit d'été. THÉÂTRE HISTORIQUE. — Un Dieu du jour, Chevalier de Saint-George. VAUDEVILLE. — Les Fantaisies de Milord, la Vie de café.

Ventes immobilières. AUDIENCE DES CRIÉES.

DEUX MAISONS A PARIS. Etude de M. LEMESLE, avoué, rue de Seine, 34, à Paris. Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de la Seine, le mercredi 21 août 1850, deux heures de relevée. En deux lots. De 1° Une belle MAISON sise à Paris, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 7 et 9 nouveaux, d'un produit annuel évalué à 3,000 fr. ; 2° Une MAISON et dépendances, sises à Paris, rue Mouffetard, 241 nouveau, et 223 ancien, d'un revenu annuel de 2,000 fr.

CONCESSION DE MINES DE HOUILLE

Etude de M. FOURET, avoué à Paris, rue Sainte-Anne, 51. Baisse de mise à prix. — Vente sur licitation, en un seul lot, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 24 août 1850, deux heures de relevée. Des DEUX CONCESSIONS des mines de houille du Ragny et des Perrins, situées sur les communes de Blanzay, arrondissement d'Autun, et de St-Eusèbe-des-Bois, arrondissement de Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire). La concession du Ragny renferme une étendue superficielle de six kilomètres 45 hectares carrés. La concession des Perrins renferme une étendue superficielle de quatre kilomètres 39 hectares carrés. Ensemble tous les terrains, terres, prés, pâturés, bois, viviers, bâtiments d'habitation, magasins, hangars, baraques et constructions de toute nature, dépendant actuellement de l'exploitation; le tout contenant ensemble 13 hectares 74 ares 33 centiares de superficie. Huit puits ouverts. Chemins de fer intérieurs et extérieurs. Divers objets mobiliers, au nombre desquels trois machines à vapeur. Matériel considérable.

MAISON ET IMMEUBLES

A PARIS, A BELLEVILLE, CHARONNE. Etude de M. Ernest LEFÈVRE, avoué à Paris, place des Victoires, 3. Adjudication, le mercredi 21 août 1850, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine. 1er lot. — MAISON à Paris, rue Popincourt, 402. — Revenu, 3,380 fr. — Mise à prix: 33,000 francs. 2e lot. — MAISON avec terrain derrière, à Belleville, boulevard des Amandiers, 8. — Revenu, 600 fr. — Mise à prix: 9,000 fr. 3e lot. — MAISON, bâtiments, cours, jardins et dépendances, à Belleville, chaussée de Ménilmontant, 10, et rue des Pannoyaux. — Revenu, 5,700 fr. — Mise à prix: 66,000 fr. 4e lot. — MAISON au même lieu, attenant à la précédente, louée en totalité 1,200 fr. — Mise à prix: 24,000 fr. Les 3e et 4e lots pourront être réunis. 5e lot. — TERRAIN à Belleville, rue des Pan-

AVIS MARITIMES.

SAN-FRANCISCO (CALIFORNIE). Les magnifiques navires suivants, à trois-mâts et de première classe, partiront du Havre: LE JOSEPH, de 1,000 tonneaux, le 23 août; L'ANNA, de 1,000 tonneaux, le 30 septembre. S'adresser à Paris, à M. C. Corbier, 44, rue Notre-Dame-des-Victoires, et au Havre, à MM. Cor et C°, pour le JOSEPH, et à M. Perquer et ses fils pour L'ANNA. (4216)

UN JOURNAL POUR LE PRIX DU TIMBRE.

Le COURRIER DE PARIS, journal de littérature, arts, sciences, poésie, théâtres, industrie, etc., paraît chaque dimanche, par livraison de 32 pages de texte, 64 colonnes en 8°, et donne la matière de 26 volumes par an. Sa rédaction, toujours inédite, est confiée aux sommités littéraires. Le premier numéro, qui a paru le 21 juillet 1850, contient des articles inédits de MM. Méry, Roger de Beauvoir, Alfred Peyrusset, Georges Guénot, Nérée Desarbres, Michel Carré, Léon Battu, etc. Les numéros suivants contiendront des articles entièrement inédits de MM. Al. Dumas, J. Janin, Léon Gozlan, Hip. Lucas, Jules Sandeau, Gérard de Nerval, baron de Bazancourt, Ed. Thierry, etc. Directeur: M. Giroud de Gand. Rédacteur en chef: M. Alfred Peyrusset. Sous-rédacteur général: M. NÉRÉE-DESARBRES.

PRIMES AUX 2,000 PREMIERS ABONNÉS.

Les 2,000 PREMIERS ABONNÉS à cette publication auront droit à vingt francs de BILLETS de THÉÂTRES, FÊTES, CONCERTS, JARDINS PUBLICS, à leur choix et à leur volonté. Le prix du Journal est de 25 francs par an, d'où il résulte que chaque souscripteur ne paie réellement que LE PRIX DU TIMBRE. Les Abonnés de province et de l'étranger peuvent faire prendre aux bureaux, quand bon leur semblera, les primes qui leur sont dues; toute personne qui doit venir passer au moins quatre ou cinq jours dans l'année à Paris n'aura qu'à se présenter à la direction, avec sa quittance d'abonnement, pour recevoir la prime de 20 francs en billets de théâtres et de tous plaisirs publics, à son choix. On s'abonne A PARIS, AUX BUREAUX DU JOURNAL, rue Favart, 4. — Conditions de l'abonnement: Paris et départements, un an, 25 fr., prime, 20 fr. de billets; six mois, 15 fr., prime, 10 fr. de billets. — Etranger: un an, 27 fr., prime, 20 fr. de billets; six mois, 15 fr., prime, 10 fr. de billets. (4218)

TOUS LES BÉNÉFICES RÉALISÉS par la Société de Commerce de San-Francisco sont partagés tous les six mois entre les actionnaires, sans aucune retenue en faveur du gérant et des membres du comité de surveillance; et, pour la facilité des actionnaires, qui, n'habitent pas la capitale, éprouvent souvent des embarras pour recevoir leurs intérêts et dividendes, la Société les fait payer non seulement à Paris, mais encore à ses agences en Belgique, en Allemagne et dans les départements. — Ecrire sans affranchir à MM. CAVEL et C°, rue de Trévise, 35, à Paris. (Voir la grande annonce dans le journal du 30 juillet.) (4219)

LA FRANCE, COMPAGNIE DES MINES D'OR DE LA CALIFORNIE. Capital social, 600,000 fr. Actions de 10 francs et de 50 francs. Départ de 50 travailleurs fixé irrévocablement à la fin du mois d'août. Une action de 10 fr. rapportera au moins 25 fr., et une action de 50 fr. au moins 1,420 fr. par an. Le bénéfice annuel de chaque travailleur sera de 170,000 fr. la liste des travailleurs sera close à la fin de juillet. L'expédition sera munie de machines à amalgamer le plus grand soin, dont la force et la moralité sont un gage de succès. Ils auront au milieu d'eux un habile médecin, un pharmacien et un armurier. L'administration a pris toutes les mesures pour que la réussite de l'entreprise soit assurée d'avance. Les demandes d'actions doivent être adressées franco à M. J. Rigand, gérant. (4227)

LA publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1850, dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, LE DROIT et le JOURNAL GENERAL D'AFFAIRES.

SOCIÉTÉS. Par acte passé devant M. Bodin, notaire à Valenciennes, qui en a été le témoin, et enregistré le 13 juillet 1850, enregistré. MM. Jean EDMOND et Denis HAMOIR, propriétaires et négociants, demeurant le premier à Valenciennes et le second à Aulnoy, ont déclaré dissoudre la société formée entre eux par acte sous seing-privé, à Valenciennes, du 7 mai 1840, enregistré ledit jour pour l'achat et la vente de bœufs sous la raison sociale, M. MISTVIER et HAMOIR. Cette dissolution comprend, bien entendu, leur maison de Paris, rue des Jeûneurs, 29, qui n'était qu'une succursale de leur maison-mère de Valenciennes et qui a été reprise par M. Hamoir et M. Mistvier, qui continuent les affaires de cette maison de Paris pour leur propre compte depuis le 1er janvier 1849. M. Jean Edmond Hamoir est chargé de la liquidation de cette société. Pour extrait: BODIN, notaire. (2062)

LIET, A. CARABIN et HUOT, dissoute par la mort de M. Carabin. Le siège de cette société sera à Paris, rue du Sentier, 43, ancien 19, et la filature à Rehel, département des Ardennes. La raison et la signature sociales seront: BILLET et HUOT. Le droit de gérer et d'administrer appartiendra à chaque associé. Ils auront tous deux la signature sociale. Les engagements souscrits de cette signature, et dans l'intérêt des affaires sociales, sont seuls obligatoires pour la société. Pour extrait: A. DURANT RADIGUET. (2055)

Etude de M. Gustave REY, avocat, agréé, rue Croix-des-Petits-Champs, 25. D'un acte sous signatures privées, en date à Paris du vingt-quatre juillet mil huit cent cinquante, enregistré, a été extrait ce qui suit: Entre M. Edme-Nicolas MORISSET, négociant, demeurant à Paris, rue des Jeûneurs, 33. Et M. Jean-Georges PAUL DUHAMEL, négociant, demeurant à Paris, rue des Jeûneurs, 33. Il est formé entre les parties une société en nom collectif pour le commerce des articles de bon bas et tissus d'autres fabrications. Le siège de la société sera rue des Jeûneurs, 33. Sa durée sera de neuf ans, commençant à courir le premier janvier mil huit cent cinquante et un pour finir le trente-et-un décembre mil huit cent cinquante. La raison et la signature sociale seront Edme Morisset et J. Duhamel; la société sera gérée et administrée par les deux associés, conjointement et solidairement. Ils auront tous deux la signature sociale; mais ils ne pourront en faire usage que pour les besoins et affaires de la société, à peine de nullité, tant à l'égard des tiers que des associés entre eux et de tous dommages et intérêts. Pour extrait: GUSTAVE REY. (2066)

AVIS AUX VOYAGEURS. MAISON MEUBLÉE A PARIS, Cité d'Orléans, boulevard St-Denis, 15. JOLIES CHAMBRES, depuis 1 fr. 25 c. par jour, et dans les prix de 20, 30 et 40 fr. par mois. — Petits et grands APPARTEMENTS depuis 50 fr. La Cité d'Orléans est située entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin; elle est au centre des affaires et à proximité de tous les théâtres. (4227)